

Séance ordinaire du 30 janvier 2018

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi trente janvier deux mille dix-huit à dix heures trente, à la salle du comité, 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau et Janet Jones (partiellement), formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Clément Genest, désigné par monsieur le maire pour les fins de la présente séance.

Est absent : le membre du comité exécutif Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie, Yves Després, directeur général adjoint – sécurité publique, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Marc-Antoine Trudel, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

---

**CE-2018-00-87**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 30 janvier 2018.

---

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

---

#### **CE-2018-00-88**

##### **Besoin de main-d'œuvre à la Direction des communications et du service à la clientèle**

[Document d'aide à la décision GCH-2018-008](#)

Il est résolu d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre à la Direction des communications et du service à la clientèle, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2018-008.

---

#### **CE-2018-00-89**

##### **Aide financière à l'Université du Québec à Rimouski**

Document d'aide à la décision GRE-2018-004

Il est résolu d'accorder une aide financière de 1 000 \$ à l'Université du Québec à Rimouski, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

---

#### **CE-2018-00-90**

##### **Règlement établissant un programme de subvention pour l'acquisition de couches réutilisables**

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2018-001-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement établissant un programme de subvention pour l'acquisition de couches réutilisables, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-MR-2018-001-R-1. Ce règlement a pour objet d'établir un programme de subvention doté d'une enveloppe budgétaire de 20 000 \$ (10 000 \$ par année sur deux ans) pour l'acquisition de couches réutilisables.

---

#### **CE-2018-00-91**

##### **Financement de la dépense relative aux travaux d'interconnexion de réseau d'aqueduc, de prolongement et de réfection de piste cyclable et d'aménagement au poste Chaudière d'Hydro-Québec, en lien avec le projet de lien routier (viaduc) entre la rue de Saint-Denis (secteur Saint-Rédempteur) et la rue de Bernières (secteur Saint-Nicolas), lot 2**

Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-005

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux d'interconnexion de réseau d'aqueduc, de prolongement et de réfection de piste cyclable et d'aménagement au poste Chaudière d'Hydro-Québec, en lien avec le projet de lien routier (viaduc) entre la rue de Saint-Denis (secteur Saint-Rédempteur) et la rue de Bernières (secteur Saint-Nicolas), lot 2, au montant maximal de 6 664 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-47.

---

#### **CE-2018-00-92**

##### **Financement de la dépense additionnelle relative à tous les travaux**

**nécessaires à la construction du mur de soutènement, du trottoir et de la main courante longeant le couvent Jésus-Marie (route Monseigneur-Bourget, secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-009](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative à tous les travaux nécessaires à la construction du mur de soutènement, du trottoir et de la main courante longeant le couvent Jésus-Marie au montant de 60 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

---

#### **CE-2018-00-93**

**Financement de la dépense relative à l'acquisition de mobilier et de petits équipements pour les centres communautaires**

[Document d'aide à la décision DVC-EQR-2018-001](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'acquisition de mobilier et de petits équipements pour les centres communautaires au montant maximal de 48 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-43.

---

#### **CE-2018-00-94**

**Financement de la dépense relative aux travaux de réfection et de remplacement d'équipements pour les terrains de balle et décret de travaux**

[Document d'aide à la décision DVC-EQR-2018-002](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de réfection et de remplacement d'équipements pour les terrains de balle au montant maximal de 164 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-60 et de décréter ces travaux.

---

#### **CE-2018-00-95**

**Financement de la dépense relative aux travaux de drainage et d'irrigation des terrains sportifs et décret des travaux**

[Document d'aide à la décision DVC-EQR-2018-003](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de drainage et d'irrigation des terrains sportifs au montant maximal de 40 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-60 et de décréter ces travaux.

---

#### **CE-2018-00-96**

**Autorisation pour l'organisation de l'activité de reconnaissance des bénévoles en 2018 et Proclamation de la *Semaine de l'action bénévole***

Document d'aide à la décision DVC-SOC-2018-002

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'autoriser la Direction de la vie communautaire à entreprendre, en partenariat avec le Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière, les démarches nécessaires pour l'organisation de l'activité de reconnaissance des bénévoles en 2018, telle qu'elle est proposée à la fiche de prise de décision DVC-SOC-2018-002;

- d'autoriser cette direction à déléguer la gestion événementielle de cette activité au Centre d'action Bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière et de convenir de l'entente en conséquence à intervenir avec ce centre;
- de proclamer la *Semaine de l'action bénévole* du 15 au 21 avril 2018.

#### **CE-2018-00-97**

#### **Vente d'une partie du lot 4 492 624 du cadastre du Québec à Les entreprises Mario Roberge inc. (terrain situé sur la rue Jean-Marchand, secteur Lévis) et affectation du fruit de la vente**

[Document d'aide à la décision DEV-2018-011](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat de Les entreprises Mario Roberge inc. d'une partie du lot 4 492 624 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-011, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'offrant et d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

#### **CE-2018-00-98**

#### **Financement des dépenses relatives à la réalisation de projets technologiques**

[Document d'aide à la décision TI-2018-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- pour financer la dépense relative à l'actualisation des technologies, d'affecter un montant de 450 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2019 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant;
- pour financer la dépense relative au renouvellement du parc informatique véhiculaire, d'affecter un montant de 98 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2019 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

#### **CE-2018-00-99**

#### **Modification de la résolution CE-2017-16-21 « Aide financière à Club fadoq St-David »**

Il est résolu de modifier la résolution CE-2017-16-21 « Aide financière à Club fadoq St-David » par le remplacement, à l'alinéa, du montant de « 400 \$ » par

celui de « 800 \$ ».

**CE-2018-01-00**

**Acquisition d'une servitude réelle et temporaire sur le lot 2 848 912 du cadastre du Québec, (chemin Saint-Grégoire, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)**

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-003](#)

Il est résolu d'acquérir, à titre gratuit, une servitude réelle et temporaire sur une partie du lot 2 848 912 du cadastre du Québec d'une superficie approximative de 983,2 mètres carrés, telle qu'elle est montrée au plan annexé de la fiche de prise de décision INF-BI-2018-003, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

**CE-2018-01-01**

**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec**

[Document d'aide à la décision GRE-2018-020](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Steve Dorval et Janet Jones à participer à l'activité organisée au bénéfice de La Chambre de commerce et d'industrie de Québec, le 5 février 2018 à Québec, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Le président du comité exécutif prend son siège.

Le membre du comité exécutif Janet Jones quitte et reprend son siège pendant le sujet suivant.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

**CE-2018-01-02**

**Levée de la séance**

La séance est levée à 13 h 45.

---

Gilles Lehouillier, président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---